

## **A Dijon nous dénonçons**

- Les tracasseries administratives empêchant les personnes de faire reconnaître leurs droits.
- Le manque de places d'hébergement: ainsi des personnes isolées ou ayant reçu une OQTF (Obligation de quitter le territoire français) sont contraintes à des logements insalubres ou de fortune tels que des tentes.
- L'absence d'un abri de jour pour les familles accompagnées de très jeunes enfants, hébergées à l'abri de nuit (le 115) quel que soit le climat.
- La séparation des familles suite à l'expulsion du père ou de la mère.
- L'arrivée de jeunes mineurs, non accompagnés, laissés à l'abandon pendant un mois sans ressources en attendant un accueil par le Conseil Départemental.
- Les changements de procédure pour les personnes dépendant du dispositif Dublin qui vont devoir faire leurs démarches à Besançon.

**octobre 2018**